



L'APPEL DES JOUEURS AVANT LE MATCH

Avant chaque match, à partir de la catégorie U7, l'arbitre doit vérifier l'identité de tous les joueurs inscrits sur la feuille de match. Cette vérification se fait **en présence des joueurs et du délégué officiel** des équipes.

Exceptions possibles : L'arbitre peut aussi faire cette vérification pendant la pause ou après le match, mais cela doit être fait avant :

- La signature de la feuille de match par les concernés.
- La clôture digitale dans les locaux du club organisateur.
- Son départ du vestiaire, si la clôture ne se fait pas dans les locaux du club.

Si un joueur ne peut pas présenter sa licence ou un document d'identité valide, l'arbitre devra le noter sur la feuille de match. Cela entraînera la **perte du match**.



RÈGLE D'OR

Tout joueur inscrit sur la feuille de match d'une compétition officielle présente un document officiel d'identité ou une licence. Le joueur, qui doit produire un document officiel d'identité ou une licence de joueur, et qui n'est pas à même de le faire avant la clôture finale de la feuille de match qu'elle soit manuscrite ou digitale, n'est **pas qualifié** pour participer à un match officiel. Cette situation entraînera la perte du match par un score de forfait.

Peut être valablement présenté comme document officiel d'identité (Art. B6.105) :

- Une **carte d'identité** ou un passeport valable délivré par les autorités, ou tout autre document valable délivré par les autorités muni d'une photo prouvant l'identité d'une personne;
- Un **document de remplacement** muni d'une photo, délivré par les services de police locaux en cas de perte ou de vol de la carte d'identité communale ou tout autre document officiel visé au point 1°;
- Un **document imprimé** muni d'une photo des données reprises sur la puce de la carte d'identité électronique;
- Un **document imprimé** muni d'une photo des données reprises sur la plate-forme digitale appropriée après lecture et complément du document d'identité.



POURQUOI FAIRE UN APPEL ?

Faire un appel avant un match de football avec l'arbitre, le délégué et les cartes d'identité des joueurs présente plusieurs raisons **pédagogiques et pratiques** :

- **Vérification de l'identité** : Cela permet de s'assurer que chaque joueur est bien inscrit et qu'il n'y a pas d'erreurs dans les listes de joueurs. C'est essentiel pour **éviter les fraudes**.
- **Respect des règles** : Cela enseigne aux joueurs l'importance du respect des règles et des procédures officielles, favorisant un esprit sportif.
- **Préparation mentale** : Un appel permet aux joueurs de se concentrer sur le match à venir, de discuter des attentes et de se préparer psychologiquement.
- **Communication claire** : Cela renforce la communication entre l'arbitre, le délégué et les équipes, établissant un climat de confiance et de respect mutuel.
- **Responsabilisation** : En s'assurant que chaque joueur est présent et identifié, cela incite les joueurs à prendre leurs responsabilités, tant sur le terrain qu'en dehors.
- **Gestion des conflits** : En cas de problème, avoir un appel documenté avec les identités permet de résoudre les litiges plus facilement, en fournissant des **preuves claires**.
- **Rituel de match** : Cela peut devenir un rituel, renforçant la cohésion de l'équipe et son esprit d'appartenance avant le début du jeu.
- **Sensibilisation à la réglementation** : Cela aide les jeunes joueurs à comprendre l'**importance** des règles du jeu, des règlements et de l'arbitrage, ce qui peut les aider à devenir de meilleurs sportifs.